



KIT PATRIMONIAL

INFORMATIONS PRATIQUES

1

SIMPLE

Par qui ?

Pour qui ?

Objectifs

2

PRATIQUE

Positionnement

Interprofessionnalité

Passeport

Dossier de travail

Offre de service

3

EFFICACE

Points clés

Prérequis

Perspectives

Nous rejoindre

QUI SUIS-JE ?

Bonjour, je me présente je m'appelle Florent ISSERT.

Vous pouvez me voir dans la vidéo de présentation sur la page d'accueil du site www.kit-patrimonial.fr.

Je suis expert-comptable de formation et passionné par ce métier !

Le KIT a été mis en place pour vous partager ma vision de la gestion de patrimoine.

Une parmi tant d'autres.

Cet outil est dédié aux experts-comptables, aux collaborateurs, aux étudiants de la profession du chiffre !

Il a été spécialement conçu pour aider un maximum de cabinets d'expertise-comptable à réussir leur transformation « patrimoniale ».

QUELQUES CHIFFRES

1 méthodologie
complète et
reconnue

Seulement 10 h
pour disposer d'un
pôle patrimonial
actif

Plus de 250 chefs
d'entreprises
accompagnés en
situation réelle

Des économies
très significatives
à l'issue du
parcours

LES 3 FONDAMENTAUX



Un contenu qui
permet d'ancrer le
conseil patrimonial au
plus profond de vos
travaux



Une méthode
pédagogique
immersible qui vous
fera gagner un temps
considérable



Une solution
artisanale - unique -
sécurisante - que
vous ne retrouverez
nulle part ailleurs

FORMATION

La formation est dispensée à la vitesse grand V... cela ne veut pas dire qu'elle est bâclée, ni qu'elle est vide. Nous proposons un contenu condensé qui s'adapte aux exigences de la vie en cabinet d'expertise-comptable. Il s'agit d'appréhender la gestion de patrimoine sous un angle différent de ce que vous avez l'habitude de voir.

UNE FORMATION POUR QUI ?

La formation est faite pour :

- ✓ Les experts-comptables qui souhaitent bâtir ou dynamiser leur pôle patrimonial à la vitesse de l'éclair
- ✓ Les collaborateurs qui souhaitent progresser vite et bien
- ✓ Les étudiants qui souhaitent intégrer les cabinets d'expertises-comptables avec des convictions !

La formation n'est pas faite pour :

- ✓ Les personnes qui souhaitent acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier de conseiller en gestion de patrimoine. Nous vous recommanderons des organismes spécialisés en la matière.

Formateur	Florent ISSERT DEC - 15 ans d'expérience en cabinet EC CGP - 7 ans d'expérience en cabinet CGP Mémoire sur le thème de « l'accompagnement patrimonial » Proposé en 2014 à Montpellier
Durée	10 h
Modalités et durée d'accès	Etape 1 : Inscription sur la plateforme web Etape 2 : Echange téléphonique Etape 3 : Ouverture des accès (Pour une durée de 15 jours uniquement) Sur demande, la formation peut être développée en présentiel au sein de votre cabinet
Evaluation	1 challenge patrimonial Pour accompagner votre progression
Certification	Certificat accompagnement patrimonial délivré Non inscrit RNCP – Non inscrit dans le référentiel normatif OEC Passerelles : Aucune Equivalences : Aucune Débouchés : Créer ou Dynamiser un pôle patrimonial sur le terrain
Handicap	Accès à la formation possible selon le handicap (Nous contacter)
Tarif/personnes	950 € HT (Hors frais de déplacement) ¹ <i>Accès aux outils en marque blanche inclus</i>

¹ Tarif indicatif susceptible de variations en fonction de l'état du contenu

OBJECTIFS

Le programme ne traite bien évidemment pas de tous les sujets patrimoniaux... l'objectif n'est pas de rentrer dans des détails technico techniques qui finalement ne sont que très rarement mis en pratique.

Le but c'est de planter un nouveau décor,
de découvrir, de comprendre, de baliser.

Il s'agit de bâtir des fondations solides et pérennes : celle de votre pôle patrimonial !

Pour ceux qui ont déjà un pôle actif il s'agit de continuer à le construire ensemble sous un angle nouveau.

Les objectifs sont les suivants :



- **Démocratiser** le conseil patrimonial en cabinet d'expertise-comptable pour le bénéfice des chefs d'entreprises.
- **Aider** à bâtir (ou à développer) un pôle de compétences avec des outils simples - ceci pour éviter que votre réflexion intellectuelle ne soit quittancée par des plateformes informatiques dont le but est de commercialiser en masse des « produits » financiers ou d'assurances. Sans vous en rendre compte vous y perdrez votre marge, vos clients et votre ADN.
- **Eviter** que le pôle patrimonial ne devienne un « gouffre patrimonial » du fait d'une empilement d'outils et de formations technico-techniques décorrélés des besoins clients finaux.

Proposer un outil simplifié mais complet, artisanal mais gratuit. Un outil qui sera vôtre et qui permettra de cultiver votre indépendance en pilotant le conseil efficacement.

- **Accompagner** les collaborateurs dans l'évolution de leur poste en leur faisant découvrir les missions de conseil patrimonial.
- **Favoriser** le développement de l'emploi en anticipant dès aujourd'hui l'après facture électronique.
- **Conforter** les étudiants dans leur parcours universitaire en leur faisant découvrir une partie du métier d'expert-comptable pour ainsi favoriser l'attractivité de la profession du chiffre sur le long terme !
- **Améliorer** les échanges interprofessionnels par l'intermédiaire de la gestion de patrimoine... ceci toujours pour le bénéfice des experts-comptables et de leurs clients chefs d'entreprises.

PROGRAMME

MODULE 1 POSITIONNEMENT (OFFERT)

Il s'agit ici de planter le décor : qu'est-ce que la gestion de patrimoine ? Pourquoi la gestion de patrimoine ? Comment la positionner dans un cabinet d'expertise-comptable ?

- La gestion de patrimoine
- Place de l'expert-comptable
- Présentation du kit



Objectifs à atteindre : Être capable de définir la gestion de patrimoine et de la positionner dans votre cabinet d'expertise-comptable de façon simple pratique et efficace.

MODULE 2 INTERPROFESSIONNALITE (OFFERT)

La réglementation patrimoniale est dense, complexe et n'ayons pas peur de le dire - parfois contreproductive. Vous la découvrirez en détail et bien plus encore.

- Contraintes
- Analyse de marché
- Perspectives



Objectifs à atteindre : Être capable d'identifier les intervenants, leur rôle, leur place ainsi que la législation qui leur est applicable en matière de gestion de patrimoine !

MODULE 3 PASSEPORT

Ce module est fait pour faire décoller votre pôle patrimonial. Le faire décoller vraiment. Nous vous présenterons le passeport patrimonial ainsi que son utilité...

- Passeport patrimonial
- Comment bien s'en servir



Objectifs à atteindre : Être capable de positionner un document de travail stratégique dans le cabinet pour ensuite l'utiliser à bon escient.

MODULE 4 : DOSSIER DE TRAVAIL

Pas besoin d'investir dans des logiciels dernier cri qui ne s'intégreront jamais à 100 % à vos besoins (ni à la singularité de vos dossiers clients). Vous découvrirez un outil qui nécessite très peu de cout de fonctionnement :

- Présentation
- Mise en place



Objectifs à atteindre : Être capable d'utiliser un outil artisanal qui vous permettra de formaliser vos premiers conseils patrimoniaux à la vitesse de l'éclair !

MODULE 5 OFFRE DE SERVICE

Dans ce module vous apprendrez (ou redécouvrirez) la façon de présenter les missions de conseil patrimonial à vos clients. Ce processus vous permettra d'accéder à une offre de service dédiée...

- Mise en œuvre d'une approche par les risques (unique et évolutive)
- Les 5 missions packagées



Objectifs à atteindre : Être capable de positionner une offre de service patrimoniale claire, précise, complète et compétitive au sein de votre cabinet.

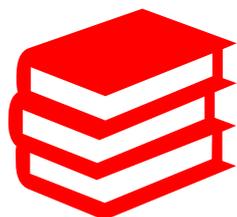
Un pôle patrimonial actif au terme des 10 heures de formation

Des outils utilisables à l'entête de votre cabinet

Votre investissement rentabilisé dès la vente d'1 seule mission patrimoniale... et ceci à vie !

METHODE

POINTS CLES



- Un outil **conçu pour facturer** (avant de vous faire facturer)
- Un parcours ludique
- Un challenge didactique
- Des outils efficaces
- Une plateforme pratique
- Un rapport qualité prix inégalé

SUIVI



- Une disponibilité pendant la formation
- La possibilité d'intervenir dans votre cabinet pour animer des ateliers
- La possibilité de vous accompagner **encore plus loin...**

PREREQUIS



- Faire partie de la **grande famille** de la profession du chiffre
- Aucun diplôme n'est nécessaire
- Aucun prérequis technique n'est nécessaire
- Il s'agit de démocratiser et d'intéresser le plus grand nombre
- Un PC ou une tablette suffisent

NOUS REJOINDRE



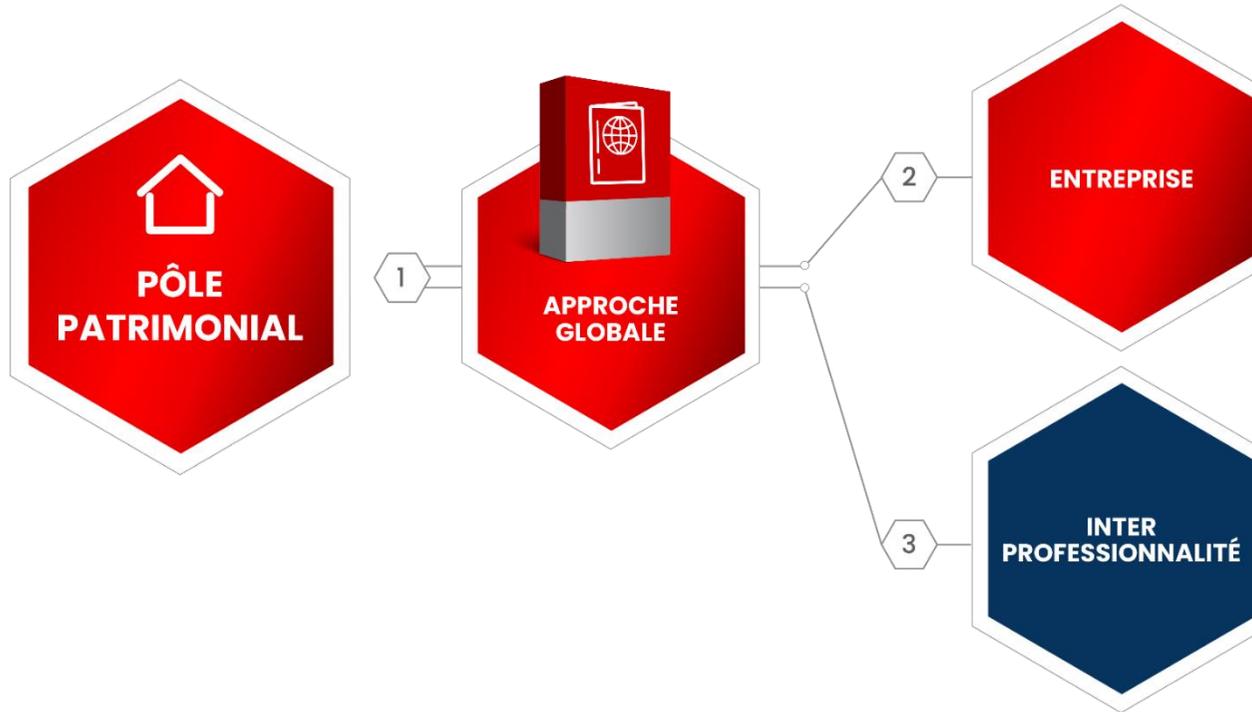
- Vous créez un compte
- Nous échangeons par **téléphone**
- Vous réalisez les modules offerts
- Si le « deal » vous convient, vous procédez au règlement

PERSPECTIVES



- Un contenu mis à jour régulièrement
- Toujours à un tarif avantageux
- Toujours dans votre intérêt et celui de votre client **chef d'entreprise !**

NOUS REJOINDRE



Si l'offre originelle de la profession du chiffre concerne le patrimoine professionnel (comptabilité, paye, juridique...) l'entreprise ne constitue finalement qu'une partie du patrimoine de l'entrepreneur.

D'un point de vue technique, si l'expert-comptable souhaite accompagner correctement son client, c'est bien le conseil patrimonial qui doit se positionner au centre de sa réflexion.

La gestion de patrimoine n'est pas un simple pilier – ni une offre annexe – c'est une formidable porte d'entrée.

Ouvrez cette porte et rejoignez-nous !

SAS EFG
3 rue des roudères
34 430 Saint Jean de Védas
Siret 841 843 550
contact@kit-patrimonial.fr

Document non reproductible
Propriété de la SAS EFG